

## LES CLUBS PROFESSIONNELS DE RUGBY FRANÇAIS, ACTEURS ECONOMIQUES MAJEURS DE NOS TERRITOIRES

**PARIS, LE 28 NOVEMBRE 2019** – Dans le cadre de sa stratégie de responsabilité sociale et environnementale, la Ligue Nationale de Rugby a initié une démarche destinée à évaluer l’empreinte du rugby professionnel français, avec pour objectif de doter les 30 clubs professionnels d’un outil basé sur une méthodologie commune et robuste. Les études menées illustrent l’impact considérable des clubs sur leurs territoires, tant en termes de richesses que d’emplois créés.

### ● **Les clubs professionnels, générateurs de richesses locales**

Le premier enseignement majeur de ces études tient au poids économique considérable tenu par les clubs professionnels français. Le volume d’activité moyen d’un club de TOP 14 est de 32,4M. d’euros tandis qu’il s’élève à 15,2M. d’euros pour les clubs de PRO D2. L’impact économique<sup>1</sup> est lui aussi très fort concernant les agglomérations de résidence, de l’ordre de 11,7M. d’euros pour les clubs de TOP 14 et 6,1M. d’euros pour les clubs de PRO D2.

### ● **Des pourvoyeurs d’emplois sur leurs territoires**

L’empreinte économique des clubs se mesure aussi par le volume d’emplois générés. Les clubs font vivre leurs territoires avec en moyenne près de 150 emplois soutenus de façon directe et indirecte (172 en TOP 14, 110 en PRO D2), et 83 emplois directement au sein des clubs.

A chaque match de rugby, ce sont même près de 750 personnes dont l’activité est directement liée à l’événement, que ce soit pour l’hébergement, la restauration, les transports et les commerces. Ce chiffre frôle les 1000 individus (998) pour les matches de TOP 14.

Les clubs sont assurément des acteurs économiques centraux de leurs territoires.

---

<sup>1</sup> L’impact économique prend en compte la somme d’argent qui entre sur un territoire grâce à un événement (injection nette) auquel on ajoute l’effet multiplicateur (effets d’entraînement à moyen terme).

## ● Des contributeurs importants aux finances publiques

Enfin, les résultats de ces études montrent que les clubs professionnels sont des contributeurs importants aux recettes publiques (Etat et collectivités territoriales). Un club de TOP 14 contribue en moyenne à hauteur de 675 000 euros par an en impôts locaux et nationaux tandis qu'un club de PRO D2 se situe autour de 300 000 euros annuels.

Par ailleurs, ce sont près de 5M. d'euros (4,9) de cotisations sociales qui sont versés par chaque club de TOP 14 et plus de 2M. (2,2) par chaque club de PRO D2.

En moyenne, 1 euro public investi dans le rugby professionnel génère un impact positif de 13 euros sur le territoire.

Emmanuel Eschalié, Directeur Général de la Ligue Nationale de Rugby :

*" La démarche engagée par la LNR permet aux clubs professionnels de disposer des outils leur permettant d'évaluer leur impact économique sur leur territoire. Ces études illustrent l'impact considérable des clubs, que ce soit en termes de richesses ou d'emplois. La plate-forme mise en place sera un excellent moyen pour les clubs de mettre à jour régulièrement des données utiles aux discussions engagées avec les parties prenantes de leur écosystème local afin d'accroître leur impact positif sur les territoires."*

### **Le parti-pris de la Ligue Nationale de Rugby : Faire bénéficier les clubs professionnels d'études d'impact menées selon une méthodologie unique appuyée sur un cadre théorique robuste**

La Ligue Nationale de Rugby a mandaté le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) et la société de conseil Pluricité pour développer une plate-forme en ligne permettant aux clubs professionnels de rugby de mesurer leur contribution économique locale à partir d'une méthodologie robuste et commune pour constituer un cadre théorique indiscutable.

Un outil conçu d'une part à partir de données internes aux clubs (caractéristiques comptables, fréquentation du public, données sociales) et d'autre part de caractéristiques liées au public et collectées via des enquêtes ad hoc<sup>2</sup>. Pour la saison 2018-2019, 12 clubs de TOP 14<sup>3</sup> et 8 clubs de PRO D2<sup>4</sup> se sont engagés dans la démarche.

<sup>2</sup> 34 000 répondants ont participé aux enquêtes

<sup>3</sup> ASM Clermont Auvergne, Castres Olympique, Lyon Olympique Universitaire Rugby, Montpellier Hérault Rugby, Racing 92, Rugby Club Toulonnais, Section Paloise Béarn Pyrénées, Stade Français Paris, Stade Rochelais, Stade Toulousain Rugby, Union Bordeaux-Bègles, Union Sportive Arlequins Perpignan

<sup>4</sup> Club Athlétique Brive Corrèze Limousin, USON Nevers Rugby, Stade Montois Rugby, Provence Rugby SASP, Union Sportive Bressanne Pays de l'Ain, Union Sportive Montalbanaise, Oyonnax Rugby, Rugby Club Massy Essonne



---

## CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - [thibault.brugeron@lnr.fr](mailto:thibault.brugeron@lnr.fr) - 01 55 07 87 51

